



BILAN D'ACTIVITÉS - le WIP & Co

01/09/2020 - 31/08/2021

Le bilan d'activités de la SCIC est construit sur le rythme de la saison d'exploitation, c'est-à-dire de septembre à août, puisque notre programmation, mais aussi une bonne partie des projets avec nos partenaires, se construisent sur ce rythme.

Sur l'exercice Sept 20 - août 21, nous avons subi 2 confinements supplémentaires, de très fortes restrictions sur les types d'événements que l'on pouvait organiser, plusieurs cycles de mobilisation pour reconstruire une programmation, suivi de son annulation pour raisons sanitaires.

Nos résultats financiers sont totalement impactés par la pandémie de COVID. Mais dans les moments d'accalmie, nous avons fait la démonstration de la force du processus Tiers-Lieu, à la fois par notre capacité à réinventer de nouvelles formes d'actions, par la forte mobilisation du public et de nos clients dès qu'ils pouvaient revenir à la Grande Halle, et par les multiples échanges et interactions aboutissant des projets d'utilité sociale et territoriale qui se déploient progressivement autour du Wip.

Nous avons aussi avancé cette année sur la structuration de l'équipe et de nos processus commerciaux; nous avons réactivé l'animation de l'écosystème du Wip; et nous avons remporté en partenariat plusieurs projets nationaux, dans les champs de la culture, du numérique, des tiers-lieux et de l'inclusion, qui nous ouvrent des perspectives fortes sur plusieurs années.

Nous sommes dans un entre-deux complexe où les résultats financiers ne reflètent pas du tout la réalité de nos activités et le développement de nos projets. Il nous faut donc à la fois nous concentrer sur les mesures nous permettant de revenir vers une stabilité financière, tout en continuant de rendre de plus en plus puissant ce magnifique outil qu'est la Grande Halle et le processus des Tiers-Lieux, pour être à la hauteur de notre objet social: faciliter, promouvoir et fabriquer des alternatives et des transitions, dans nos façons de travailler, d'habiter et d'interagir ensemble, pour faciliter la cohésion territoriale, lutter contre les exclusions, et renforcer la place de citoyen-ne de chacun-e d'entre nous.

1. Rapport financier	3
1.1. Chiffre d'affaires	3
1.2. Fonds mobilisés face à la crise sanitaire	4
1.3. Indicateurs financiers et objectifs	5
1.4. Ventilation chiffre d'affaires - subventions projets	6
2. Rapport d'activités et de projets	7
2.1. L'activité locative	7
2.2. L'activité événementielle et la programmation culturelle	8
2.3. Les prestations d'accompagnement	9
Conseil au développement de Tiers-Lieux	9
Prestations réemploi	10
Offres de service du Médialab	10
2.4. Les projets d'intérêt général et d'utilité sociale	11
Fabrique Numérique de Territoire: le médialab	11
inclusion sociale: Territoires Partagés	12
Hub Numérique Inclusif Normand	12
Quartiers Culturels Créatifs	13
Réseaux des Tiers-Lieux Normands	14
2.5. Les projets culturels transversaux	14
La forêt du Wip	14
Quartiers d'été	15
Les résidences d'artistes	15
3. Gouvernance et fonctionnement	16
3.1. Composition de l'équipe	16
3.2. Réunion de l'association et de la SCIC	17
3.3. Vie coopérative de la SCIC	18
3.4. Agrément ESUS	18
4. Les perspectives pour 2022	19
5. La cartographie du Wip	20

1. Rapport financier

1.1. Chiffre d'affaires



Le graphique ci-dessus représente les chiffres d'affaires mensuels sur la base de la date de l'établissement de la facture. Cela explique que nous observons que des mois d'activité faible (juillet et août) ont enregistré un chiffre d'affaires facturé plutôt important. Les activités de conseil sont par exemple facturées en fin de période d'accompagnement. Par ailleurs, le chiffre d'affaires représente uniquement les revenus provenant de la vente de services et n'inclut naturellement pas les subventions de projets.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 205 036,00€, soit une augmentation de 57% par rapport à l'exercice 19/20 (130 315 €).

Bien qu'en progression significative, le chiffre d'affaires reste largement insuffisant puisque pour atteindre le point d'équilibre financier, il doit s'élever à environ 500 000 €.

Quelques éléments d'explications pour expliquer le graphique ci-dessus :

- Sur les mois de septembre 2020 et octobre 2020 nous bénéficions de la levée des protocoles sanitaires et la reprise de l'activité est vigoureuse (facturation décalée d'un mois sur le graph). Ce sont deux mois qui représentent des mois type : nous devrions chaque mois, hors périodes estivales, produire un chiffre d'affaires de minimum 35 000€ ht ;
- Novembre et décembre sont directement impactés par la deuxième vague de la crise sanitaire au cours de laquelle nous avons fermé l'établissement ;
- Janvier présente un chiffre d'affaires négatif du fait des remboursements liés à la deuxième vague et aux annulations subies ;

- L'allègement du protocole sanitaire fut effectif à partir de mai 2021, trop tard et trop proche de l'été pour une reprise vigoureuse. En effet, l'activité événementielle nécessite en général un délai de 3 mois entre le premier contact commercial est l'organisation effective de l'événement client ;
- Les chiffres d'affaires enregistrés en juin, juillet et août comprennent notamment des activités d'accompagnement (podcast, tiers-lieux, réemploi)

1.2. Fonds mobilisés face à la crise sanitaire

Afin de faire face à la crise sanitaire qui nous a touché de nouveau fortement sur cet exercice, nous avons exploré toutes les pistes de financements possibles, que cela soit de l'emprunt, de la subvention ou des exonérations de charges.

Mobiliser ces fonds ne fut pas toujours aisé. Nous avons dû notamment faire appel au médiateur du ministère de l'économie et des finances afin d'obtenir gain de cause sur l'obtention du fonds de solidarité auquel nous avons légitimement le droit compte tenu de notre perte de chiffre d'affaires importantes et de notre secteur d'activité.

Voici un récapitulatif de ce que nous avons pu mobiliser :

Subventions covid-19 (fonds de solidarité, urgence ESS etc...)	121 597,01€
Nouveaux emprunts (France Active + AD Normandie)	100 000€
Exonérations de charges confirmées (Loyer, cotisation patronales et salariales)	67 488,61€
Exonérations de loyer supplémentaires attendues	66 664,00€
TOTAL	355 749,62€

1.3. Indicateurs financiers et objectifs

Soldes intermédiaires de gestion simplifiés	2020/2021 (réalisé)	2021/2022 (projection)
Chiffres d'affaires	205 036,00 €	539 527,50 €
Achats et charges de production	5 726,00 €	2 000,00 €
Sous-traitant	1 000,00 €	97 064,57 €
Marge brute	198 310,00 €	440 462,93 €
Autres achats	29 279,00 €	12 473,49 €
Charges externes	189 212,00 €	216 283,94 €
Valeur ajoutée (VA)	-20 181,00 €	211 705,50 €
Subventions (dont projets)	96 973,00 €	201 260,00 €
Impôts et taxes	2 600,00 €	10 000,00 €
Charges de personnel	182 881,00 €	395 048,42 €
Excédent brut d'exploitation (EBE)	-108 689,00 €	7 917,08 €
Dotations aux amortissements	62 760,00 €	63 323,56 €
Résultat d'exploitation (REx)	-171 449,00 €	-55 406,48 €
Charges financières	5 917,00 €	5 114,07 €
Résultat courant	-177 366,00 €	-60 520,55 €
Produits exceptionnels	42 900,00 €	65 000,00 €
Charges exceptionnelles	15 072,00 €	0,00 €
Résultat net	-149 538,00 €	4 479,45 €

Le tableau ci-dessus est un aperçu des soldes intermédiaires de gestion sur l'exercice passé et sur l'exercice à venir pour comparaison et projection.

Malgré les fonds mobilisés pour faire face à la crise, nous constatons sur **l'exercice 2020-2021 une perte de 149 538€**, qui vient se cumuler à la perte de 115 338€ enregistrée

sur l'exercice précédent (19-20). Ces pertes successives font que **nos capitaux propres sont désormais négatifs à hauteur de 196 820,51€**. Cela signifie que le patrimoine de l'entreprise est inférieur à l'ensemble de ses dettes auprès de tiers (banques et associés notamment).

Cette situation met l'entreprise en difficulté mais n'est pas catastrophique et ne fait pas courir de risque à court terme à l'entreprise pour plusieurs raisons :

1. **La trésorerie de l'entreprise est toujours bonne** : 218 000,00€ au 21 janvier 2022. Cette situation favorable est la conséquence des emprunts supplémentaires réalisés auprès de l'Agence de Développement Normandie ainsi que de France Active pour un montant total de 100 000€. Par ailleurs, nous avons perçu des subventions en amont de projets qui nous permettent de respirer. Ces subventions seront naturellement dépensées, nous restons extrêmement vigilants.
2. **Aucune dette de l'entreprise n'est exigible** : le risque pour une entreprise en situation de capitaux propres négatifs est d'avoir des dettes exigibles, c'est-à-dire des dettes arrivant à échéance et qu'elle ne peut ni rembourser ni négocier d'échelonnement. Une entreprise dans ce cas de figure court un risque de cessation de paiement. Ca n'est pas notre cas, nous sommes à jour de tous nos traites et avons pu négocier des report de remboursements auprès de nos organismes emprunteurs (la Nef, France Active l'AD Normandie) ;
3. **Le loyer de la Grande Halle devrait moins peser dans nos bilans** : la perte de l'exercice 2020-2021 prend en compte le loyer à 100 000€ hors charges annuel de la Grande Halle. Même si cette charge est enregistrée dans notre bilan, nous devrions prochainement obtenir une exonération (et donc un avoir applicable sur l'exercice 2020-2021) de ce loyer qui viendra améliorer la situation de nos capitaux propres. Par ailleurs, nous espérons une reprise du loyer à 50 000€ annuel au lieu de 150 000€ prévus en année 3 d'exercice.

Mais il est indispensable que l'entreprise reconstitue ses capitaux propres au plus vite.

1.4. Ventilation chiffre d'affaires - subventions projets

Sur l'exercice 2020-2021, les revenus du chiffres d'affaires sont complétés par les revenus de subventions projets pour un total de 87 917,00€ perçus sur cet exercice, répartis de la manière suivante :

- Territoires Partagés : 37 917,00 €
- Fabrique de territoire : 50 000,00€

Par conséquent, sur budget total de 292 953,00€ de revenus, les subventions projets représentent 30% des revenus.

2. Rapport d'activités et de projets

2.1. L'activité locative

L'offre locative est constituée des locations des salles de réunions, des salles dites "polyvalentes" (ateliers et planches), des bureaux partagés (coworking), et les sous-locations longue durée. Voici ci-dessous le bilan de l'exercice par espace commercialisé.

Ces chiffres ne reflètent pas la réalité du potentiel du lieu, puisque nous avons dû fermer pendant le 2e confinement, que des coworkers ont renoncé à leurs contrats pour réduire leurs charges en ces temps complexes, et que de moins en moins de réunions se font en présentiel.

Par solidarité avec les étudiant.e.s, nous avons mis en place un tarif de 2€/jour avec accès au coworking mobile, et aux différents espaces de convivialité pour leur permettre de sortir de leurs petits espaces de vie et réviser dans de bonnes conditions. Nous avons également déployé une offre à la journée et à la demi-journée, pour plus de flexibilité pour les travailleur.se.s qui ne peuvent pas s'engager sur le temps long, mais qui ont besoin là aussi de couper leur routine quotidienne en venant travailler dans un coworking.

Location d'espaces	CA	% CA global
	Salles de réunion	19 452,50 €
Co-working	29 400,00 €	
Salles polyvalentes	35 588,50 €	
Sous-location longue durée	65 516,05 €	
Sous-total	149 957,05 €	62,05%

Au-delà du chiffre d'affaires qu'elle génère, l'activité locative est déterminante dans le processus du Tiers-Lieu, car elle permet de générer du croisement, des rencontres, des cohabitation d'activités et des découvertes et participe ainsi:

- à améliorer le bien-être au travail des coworkers et télétravailleurs installés au Wip
- à consolider l'écosystème du Wip, avec l'implication des usagers comme partenaires de projets potentiels, bénévoles, portes d'entrées vers de nouveaux réseaux
- à rendre effectif la mixité des activités et donc des publics qui investissent la Grande Halle

Les retours qualitatifs de nos clients sont unanimes sur la qualité du lieu, de l'accueil, de l'état d'esprit de découverte et d'exploration vers des univers diversifiés.



C'est un choix fort que nous continuons et continuerons d'assumer de privilégier un accueil hospitalier, essentiellement assuré par Léa, car le contact humain, la capacité à être à l'écoute et réactif, font la qualité des liens qui se créent au sein du Wip.

En complément de l'accueil locatif, notre rôle est également d'accueillir tous les visiteurs et passants d'un jour, et nous avons réalisé plusieurs améliorations cette année, via un livret d'accueil des visiteurs, comprenant schéma des communautés, du tiers-lieu, une présentation des activités, des mini-jeux pour parcourir le WIP. Nous consolidons également notre capacité à accueillir les groupes de visiteurs de manière transversale et coordonnée avec les équipes gestionnaires du tiers-lieu. À plusieurs reprises en effet, le WIP et la Micro-folie ont co-organisé des accueils de groupe à la demi-journée ou à la journée comprenant une visite complète du lieu et des animations.

2.2. L'activité événementielle et la programmation culturelle

Les évènements organisés dans la Grande Nef sont de plusieurs catégories:

- événement pour des publics essentiellement professionnels et publics "captifs"
- événement convivial ouvert à toutes et tous
- évènement artistique (Cirque, Concert...)

L'activité événementielle a généré un chiffre d'affaires de 67 186 €, soit 17% de notre chiffre d'affaires. Nous estimons que le taux de remplissage maximal de la Grande Nef est de 6 événements par mois, et nous voyons avec la liste ci-dessous des évènements maintenus, que le COVID a très fortement impacté notre capacité d'accueil, à la fois par les confinements et les restrictions de jauge, mais aussi par l'incertitude générée auprès de nos clients qui préféreraient ne pas prendre le risque d'organiser pour annuler, ce qui a pu malgré tout leur arriver plusieurs fois de suite.

Voici la liste de ce que nous avons pu accueillir cette année:

- Bal de Manigale - samedi 26 septembre 2020
- Soirée de l'Immobilier - lundi 5 octobre 2020
- Cabaret du monde vivant -Amavada - dimanche 11 octobre 2020
- Avis de Grand Frais - mardi 21 octobre 2020
- Les rencontres du territoire #2 - ville de Colombelles - jeudi 15 octobre 2020
- Concerto en Lamineur - juin 2021
- Exoterritoires de la compagnie Clair obscur - 25 et 26 juin
- Specteur de la compagnie Bonne Chance - 2 et 3 juillet
- Entreprendre pour Apprendre EPA - du 6 au 8 juillet 2021
- Grande tournée de radio nova - 9 juillet
- RPZ de la compagnie Les Flèches 3000 - 13 juillet
- spectacle éclats de rue - ville de colombelles - 17 juillet
- concert jeune public avec la Ville de Colombelles - 28 août

l'accueil d'évènements nécessite une anticipation plusieurs mois à l'avance, pour répondre aux sollicitations, organiser les besoins techniques, et passer de l'envie à l'engagement. L'équipe du Wip a donc plusieurs fois repris le travail et généré toute une programmation événementielle plusieurs mois à l'avance, et vu son travail réduit à néant par les confinements, les restrictions et les annulations. Au-delà des difficultés que cela peut générer sur le moral d'une équipe, ces mois de travail sont une charge directe pour le Wip, non prise en compte par les différentes aides mises en place pour faire face à la perte de chiffre d'affaires.

Les sources de satisfaction que nous pouvons malgré tout tirer de cette année, c'est que nous avons consolidé nos processus commerciaux et notre réseau de partenaires techniques, nos conventions de partenariats artistiques et notre accueil des compagnies, et qu'à chaque évènement maintenu, le public a répondu très largement présent.

Nous avons également facilité l'accueil de résidences d'artistes en manque de lieux de répétition ou de montage, pendant et hors confinement, en leur mettant à disposition les différents espaces de la Grande Halle.

Notre détermination à organiser des événements et accueillir le public le plus régulièrement possible porte ses fruits puisqu'elle crée des usages progressifs sur le site du tiers-lieu. Chaque jour, de nouveaux visiteurs découvrent le lieu et y sont accueillis, ce qui élargit la diversité des personnes touchées et le public potentiel de chacun de nos événements futurs.

2.3. Les prestations d'accompagnement

Parce que c'est notre ADN de transmettre et d'accompagner les porteurs de projets et les collectivités sur des enjeux de transition, nous avons poursuivi nos missions de conseil ou d'accompagnement en 20/21. C'est d'autant plus essentiel en ces temps covidés que cela nous a permis de continuer à faire travailler l'équipe, hors les murs, pour un chiffre d'affaires global de 80 715 €, soit 20,71% de notre CA.

Conseil au développement de Tiers-Lieux

Nos missions de conseil font régulièrement suite à du compagnonnage réalisé auprès des porteurs de projets ou des premiers échanges permis par des interventions que nous réalisons lors de colloques ou séminaires.

Ces missions vont de quelques jours à plusieurs mois, et vont du diagnostic territorial pour évaluer la pertinence de l'implantation d'un Tiers-Lieu sur un territoire, à la mise en place d'une démarche participative et coopérative, jusqu'à la programmation et la co-conception des outils de gouvernance et de modèles économiques. Selon les missions, nous faisons appel à des expertises complémentaires, architecturales et paysagères principalement, réalisées par nos coworkers.

Entre septembre 2020 et août 2021, nous sommes intervenus :

- en France: pour la banque des territoires sur le projet Level à Laval, et sur la maison des projets urbains à Bar le Duc, avec le cabinet Hank



- en Normandie: pour les villes de Clères, de Héauville, de Bretteville sur Laize, la Communauté de communes de Normandie-Cabourg-Pays d’Auge à Bavent, la ville d'Epron via Normandie Aménagement pour une mission d'activation.

Outre les accompagnements personnalisés, nous réalisons une mission de compagnonnage. Nous invitons les porteurs de projets à venir visiter le Wip et partageons avec plaisir notre expérience, nos difficultés et nos joies.

Chaque mois, le Wip organise une visite de la Grande Halle qui s’adresse à une dizaine de porteurs de projets Tiers-lieux.

Prestations réemploi

Nous avons continué nos interventions sur le réemploi en diversifiant nos prestations et nos partenaires:

- de la formation, autour des enjeux liés à la commande publique durable appliquée au recyclage et au réemploi des ressources du bâtiment (avec le SYVEDAC et le RANCOPER)
- des études de faisabilité pour l’implantation d’un pôle réemploi solidaire et temporaire dans le cadre du programme de renouvellement urbain du quartier Hauteville pour la ville de Lisieux
- des diagnostics ressource (avec Inolya) ,recherche de valorisation et fournitures d’équipements et matériaux de réemploi(avec la Communauté de Communes du Pays de Falaise) (comme pour la Grande Halle) dans le cadre de la transformation d’une ancienne friche

Offres de service du Médialab

Avec la mise en place du médialab en septembre 2020, le Wip a désormais un outil opérationnel pour assurer des prestations audio et vidéo dans le cadre d’évènements, d’animations, ou de réalisations de podcasts.

Nous avons ainsi gagné l’appel d’offres de l’ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires) qui vise à réaliser 7 podcasts de 20 à 30 min sur 7 Tiers-Lieux Fabriques de Territoires dans des contextes et régions différentes. Les objectifs principaux sont de mettre en lumière la diversité des Tiers-Lieux et la façon dont ils se structurent, pour aider au changement de posture nécessaire pour déployer un Tiers-Lieu, notamment de la part des acteurs publics, et pour favoriser le partage d’expériences et la documentation autour des pratiques dans les Tiers-Lieux.

La réalisation et la diffusion de ces podcasts se déroulent entre octobre 2021 et juin 2022.

2.4. Les projets d'intérêt général et d'utilité sociale

Fabrique Numérique de Territoire: le médialab

Le Wip a été lauréat de l'appel à projet Fabrique Numérique de Territoire fin 2019, en partenariat avec le Dôme, le Café des Images, le Tiers-Lieux Rive Droite et la Micro Folie de Colombelles. Il poursuit deux objectifs: faciliter la mise en réseau et l'interaction entre Tiers-Lieux pour les structurer sur le territoire, ce que nous faisons avec les compagnonnage, et créer un médialab qui sera autonome financièrement au bout de 3 ans. Ce second projet a réellement démarré en septembre 2020 avec l'embauche de Thomas comme coordinateur du médialab.

Le Médialab est un dispositif de formation-expérimentation « grandeur nature », basé sur la mutualisation des expériences, outils et compétences des participants dans le domaine des médias. Il s'est implanté dans la Cité de chantier. Ses missions sont:

- Documenter les pratiques et les projets des Tiers-Lieux, permettant de pérenniser et partager les actions menées pour valoriser ceux qui les ont faites.
- Etre un support d'apprentissage et d'acculturation ludique et culturel aux usages numériques.
- Faciliter la production de médias citoyens, projets mis en place avec les habitants des quartiers prioritaires de la Ville.
- Etre un outil au service des professionnels, utilisateurs ou partenaires des Tiers-Lieux, pour consolider leurs projets, communiquer, les documenter, les améliorer.
- Prestation événementielle au Wip ou hors les murs.

Concrètement, en production ont été réalisés:

- 13 émissions Bonjour Turbine : Émission bi-mensuelle qui décortique des sujets autour de la culture, la citoyenneté et la transition écologique. 26 invité.e.s sont intervenu.e.s, 4 bénévoles ont intégré le projet et ont été formés à l'animation, la captation et au montage audio. 3 partenariats se sont constitués : Grand Format / Radio Bazarnaom / Studio B prod.
- 1 GROS LIVE de 4h30 de direct, impliquant une 50aine de personnes (bénévoles, invités, ateliers, musiciens...)
- 6 podcasts Dans les couloirs du Wip, à la rencontre des usagers du lieu, au cœur des événements du Wip pour documenter les résidences artistiques de la cité de chantier.

Des Compagnonnages et Co-productions ont été développés comme les 8 épisodes de Conteur Flâneur du photographe amateur Alain Breton qui au travers de ses images nous raconte le territoire Normand, ou la mise à disposition des espaces et du matériel pour des associations partenaires.

des formations audios et des ateliers d'écriture ont été organisés avec le Dôme, le Café des Images, la Micro Folie et le Tiers-Lieux Rive-Droite



inclusion sociale: Territoires Partagés

Territoires Partagés est un projet porté par un consortium d'acteurs (l'Association des Amis de Jean Bosco, le Dôme, Cap Sport, l'E2C, la cravate solidaire, le café des images et le Wip), en réponse à l'appel à projet national « 100% Inclusion – La fabrique de la re-mobilisation » lancé par l'Etat dans le cadre du PIC (Plan d'Investissement dans les compétences).

L'objectif est, sur 3 ans, d'embarquer 500 personnes dans des parcours apprenants et de mener 300 d'entre elles vers l'emploi, la formation, l'inclusion bénévole et citoyenne... Il s'agit donc de développer et proposer des parcours intégrés et personnalisés, depuis la remobilisation jusqu'à l'accès à l'emploi ou à l'activité durable, permettant la construction de projets professionnels et le développement ou la valorisation de compétences. C'est une démarche d'expérimentations au bénéfice des jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, résidant dans les territoires prioritaires de la politique de la ville ou des zones rurales.

Nous avons été lauréats à l'automne 2020, et avons pu démarrer les activités en février 2021, avec le recrutement d'une équipe dédiée au projet entre nos 7 structures, et plus particulièrement pour le Wip, l'arrivée de Lucy Delaroque et de Florine Couillard. Outre la participation à la mise en place globale du projet, nous avons réalisé au sein du Wip:

- des actions de repérage sur le territoire, avec le secours populaire et la croix-rouge
- des actions de butinage: ateliers photo, graff, radio
- des actions de pré-mobilisation: chantiers participatifs autour de la soudure et du réemploi, de l'écriture de récit de vie...

185 personnes ont déjà été repérées avec une 50aine de "sorties positives" (comme on dit dans le jargon) vers des formations, des CDI, des CDD, des contrats d'intérim...

de façon générale au sein du Wip, le lieu, ses possibilités, ses activités sont ouverts aux participant.e.s qui peuvent prendre part à des ateliers artistiques, radiophoniques ou de jardinage, mais aussi découvrir les métiers de l'événementiel et de la culture. Cela permet d'assurer une réelle mixité entre les publics, de mutualiser et de créer des passerelles riches en découverte entre nos projets.

Hub Numérique Inclusif Normand

Depuis septembre 2021, le consortium composé des Copeaux Numériques, du Dôme, du Réseau Grain et du Wip est lauréat de la seconde vague l'appel à projets "Hubs territoriaux pour un numérique inclusif" pour la région Normandie.

Cet appel à projet s'inscrit dans une politique globale de lutte contre la fracture numérique dont souffre près de 17% de la population française et qui se manifeste notamment par l'absence de matériel informatique et de connexion internet appropriés ainsi que par un



manque de connaissances des outils numériques essentiels générant de nombreuses difficultés pour trouver un emploi, réaliser des formalités administratives, consulter son compte bancaire, s'informer, communiquer etc...

Concrètement, le Hub Numérique Inclusif Normand aura comme objectif d'être un outil ressources pour l'ensemble des acteurs de la médiation numérique normands au travers de quatre missions principales :

- Animer l'écosystème actuel pour le développer
- Fédérer et outiller en identifiant les bonnes pratiques
- Accompagner, proposer une ingénierie de projet d'inclusion numérique
- Former

Les publics visés ne sont pas les citoyennes et citoyens souffrants de la fracture numérique mais bien les professionnels oeuvrant à la réduction de cette fracture et en contact direct avec ces publics : travailleurs sociaux, conseillers en insertion professionnelle, agents des collectivités, personnels de la sécurité sociale, bénévoles associatifs bibliothécaires, fab managers, médiateurs numériques, conseillers numérique, élus/décideurs territoriaux etc...

Le Hub Numérique Inclusif sera financé en phase d'amorçage par subventions de la Banque des Territoires ainsi qu'au travers de financements publiques complémentaires. Dans une seconde phase, l'offre de services propre du hub permettra une diversification de son modèle économique. Concernant les moyens mis en œuvre, le hub numérique normand nécessitera une équipe de 9,5 ETP une fois installé.

Quartiers Culturels Créatifs

En juin 2020, le Wip a répondu avec le Dôme (porteur administratif) et les structures culturelles de la presqu'île de Caen (le Pavillon, le Cargö, le Bazarnaöm, les Ateliers Intermédiaires, la Bulle, Démosthène) à l'appel à projet du ministère de la Culture, pour créer, co-organiser et animer un Quartier Culturel Créatif sur la Presqu'île de Caen et jusqu'au Wip, pour permettre le développement des entreprises créatives et des commerces culturels via les actions suivantes :

- Développer une économie originale de la création sur les secteurs marchands et non marchands avec un modèle proche de l'économie solidaire et sociale.
- Structurer les coopérations inter-structures et les projets collectifs afin de renforcer les modèles économiques de chacun, autant les structures culturelles déjà implantées, que les créateurs et porteurs de projets d'activités culturelles.
- Faire de l'espace public un espace de création culturelle et de démonstration des compétences et savoir-faire des acteurs du consortium pour favoriser leur rayonnement et le lien avec les publics.



Nous avons appris fin novembre 2021 que nous faisons partie des 10 lauréats au niveau national, avec une subvention de 100 000 euros pour le consortium, et mettrons les actions en œuvre dès 2022.

Réseaux des Tiers-Lieux Normands

En juin 2020, 19 Tiers-Lieux Normands ont répondu en consortium à l'appel à projet de France Tiers-Lieux visant à soutenir le développement de réseaux de Tiers-Lieux régionaux, portés par des Tiers-Lieux. Le Wip est le porteur administratif de la réponse collective. Cette première action nous a permis d'élaborer une feuille de route sur les actions du réseau en cours de constitution, centrée sur 5 axes:

- Accompagner l'émergence des TL sur le territoire normand
- Consolider le développement économique des Tiers-Lieux existants
- Produire des services collectifs à destination des Tiers-Lieux
- organiser la formation dans les Tiers-Lieux
- structurer et consolider l'implantation des nouvelles formes de travail au sein des Tiers-Lieux.

Le consortium a obtenu en novembre 2022 un financement de 110 000 euros de la part de l'ANCT pour faciliter la mise en œuvre effective de cette feuille de route, via notamment un la mise en place d'un budget contributif. Le Wip est membre du comité opérationnel et va agir via le budget contributif sur certaines actions autour des prestations d'accompagnement et la mise en réseau d'actions culturelles.

2.5. Les projets culturels transversaux

Cette année, le Wip est encore constitué de deux structures, la SCIC et l'association, celle-ci portant nombre de projets culturels ou de projets autour du réemploi et de l'économie circulaire, sur des volets de sensibilisation, de transmission et d'expérimentation.

Au-delà de la porosité des actions entre ces deux structures, c'est également entre nos thématiques, nos publics diversifiés, que les passerelles se font pour générer de la mixité sociale, des projets hybrides et enrichis des compétences, savoir-faire des uns et des autres, des mises en relation qui aboutissent à des histoires, des partenariats, des connexions qui nous mènent collectivement vers des horizons imprévus. C'est l'essence même du Tiers-Lieu que nous vous illustrons par 3 projets réalisés cette année.

La forêt du Wip

Développer la biodiversité du site en apportant lieux de vie et de refuge à la faune et à la flore locale est une envie commune et partagée par de nombreux wipers bénévoles, sociétaires, salariés, partenaires ou tout simplement usagers de la Grande Halle. Pour



répondre à cet engagement citoyen, nous nous sommes collectivement fixés comme objectif de planter une forêt au Wip ! Rien que ça !

Ce projet à long terme a commencé en mars 2020 et s'est poursuivi en 2021 avec la plantation de plus de 1 000 arbres et arbustes :

-> En collaboration avec la mairie de Colombelles, les jardins du Wip accueillent environ 80 arbres du projet « une naissance, un arbre » plantés par les familles colombelloises et avec l'aide des services des espaces verts de la Communauté urbaine de Caen La Mer.

-> En partenariat avec l'Association Sylva Domesticus qui agit en faveur de la renaturation urbaine et rurale en plantant massivement un cortège d'espèces d'arbres et d'arbustes d'intérêts écologiques, le Wip accueille 142 arbres et arbustes rares et floraux adaptés au réchauffement climatique.

-> Lors de chantiers bénévoles, plus de 600 arbres et arbustes ont été plantés pour constituer une véritable haie bocagère en ville. Composée d'essences locales, cette haie favorise la biodiversité et participe à apporter des formes végétales verticales sur le plateau de Colombelles. Elle est un support d'échanges et de partages autour des questions de biodiversité et d'écologie en ville.

Quartiers d'été

Dans la continuité de son action pour rendre les espaces extérieurs de la Grande Halle accueillants, et faciles à investir par les passants et les habitants, le Wip a obtenu une subvention de la DRAC, dans le cadre de l'opération Quartiers d'été.

L'action menée avait pour objectif de créer un parcours de découverte des espaces extérieurs, sous la forme d'un chantier participatif de 3 jours encadré par un artisan soudeur, un artiste plasticien et une travailleuse sociale et s'adressant à 7 jeunes et adultes de l'agglomération caennaise en situation de remobilisation et d'insertion professionnelle.

Au travers de cette action, nous avons :

- mobilisé le consortium Territoires Partagés et des travailleurs sociaux du territoire (Mission locale, Centre Léo Lagrange, ACSEA dispositif Need's)
- permis aux 7 participants de découvrir le travail du métal, du réemploi de matériaux, de création artistique et de signalétique,
- organisé un événement de restitution publique mobilisant une 50aine de personnes pour valoriser le travail réalisé
- engagé de nouvelles collaborations avec ces différents partenaires pour 21/22

Les résidences d'artistes

En avril 2021, le permis de construire de la Cité de chantier a été pérennisé ce qui nous permet d'exploiter le lieu comme un atelier de fabrication, de production et de création, et ainsi d'y accueillir gracieusement des compagnies artistiques en recherche de lieux pour des

étapes de travail. Ces mises à disposition font l'objet de conventions établissant avec la compagnie des passerelles avec nos projets: enregistrement d'émissions pour le médialab, animation d'ateliers créatifs, restitution de travail pour la communauté du wip.

Nous avons ainsi accueilli de avril 2021 à août 2021 :

- Compagnie Tous Croient Toujours - Théâtre (Paris)
- Duo 2 travail - Cirque/Pole dance (caen)
- Compagnie Bonne Chance - Théâtre/musique (caen)
- Compagnie Les Flèches 3000 (caen/marseille)
- Compagnie Le Clair Obscur
- Projet Archipels - Pluridisciplinaire (Caen)

Concrètement, la mise en synergie des projets s'est par exemple incarnée autour du projet du Specteur par la compagnie Bonne Chance, avec l'appel à projet "quartier solidaire". En effet, l'accueil de compagnies dans les murs du Wip est l'occasion de sécuriser des actions culturelles avec un public spécifique en lien avec les créations artistiques travaillées.

Lorsqu'il ne s'agit pas d'actions définies dans le cadre d'un appel à projet, ces résidences sont l'occasion de confronter les publics grâce à des rencontres formelles et informelles notamment entre les usagers quotidiens du Wip, le grand public et les artistes.

3. Gouvernance et fonctionnement

3.1. Composition de l'équipe

Salariés

Ophélie Deyrolle est présidente de la SCIC, avec une affiliation salariée, même si son contrat de travail est suspendu du fait de ses fonctions de présidente.

Hugo Simon, embauché depuis le 1er septembre 2019 au poste de Directeur adjoint, occupe la fonction de Directeur depuis le 1er avril 2021.

Léa Gabrielle Martin, embauchée depuis le 15 avril 2019 au poste de chargée d'accueil et de médiation

Sébastien Canet a été embauché le 24 août 2020 au poste de directeur technique.

Marjorie Ballet a été embauchée le 31 août 2020 au poste de responsable communication et marketing. Une rupture conventionnelle a été signée avec elle le 25 Février 2021

Thomas Maignan a été embauché le 7 septembre 2020 au poste d'animateur du Médialab.

Fanny Onfroy a été embauchée le 5 octobre 2020 au poste de chargée de suivi administratif et commercial

Lucy Delaroque a été embauchée le 8 février 2021 au poste de coordinatrice des parcours d'inclusion



Florine Couillard a été embauchée le 8 février 2021 au poste d'animatrice des parcours d'inclusion

Lise Dary, en alternance du 28 septembre 2020 au 24 août 2021, a été embauchée en CDD le 1er septembre 2021 pour 6 mois au poste de chargée de projet.

Leeloo Danguy a été embauchée en alternance le 1er septembre 2021 pour 12 mois au poste de chargée de communication.

Anna Lou Tiercelet a été embauchée en alternance le 1er septembre 2021 pour 24 mois au poste de chargée de production et de communication Médialab.

Stagiaires

Elena Delhommeau : du 10 au 21 mai 2021 - Stage en Photographie

Alixia Langlais : du 10 au 21 mai 2021 et du 5 au 18 juin 2021 - Stage scénographie/Régie générale

Zélie Thomas : du 14 au 25 juin 2021 - Stage scénographie / Régie générale

Gabin Marjault : du 3 mai au 11 juin 2021 (association) - Stage Aménagement des espaces extérieurs

Salariés de l'asso qui vont intégrer la SCIC

Juliana Feral, salariée de l'association depuis le 2 septembre 2019, intégrera la SCIC au poste de chargée de projet culturel et Tiers-Lieux

Valentin Blanlot, salarié de l'association depuis le 1er octobre 2019, intégrera la SCIC au poste de coordinateur économie circulaire et réemploi

Françoise Wattiez, salariée de l'association, via le GE Média, va prendre sa retraite début 2022.

3.2. Réunion de l'association et de la SCIC

Un DLA a été engagée par l'association pour questionner le fait qu'il y a UN projet Wip mais DEUX gouvernances, entre l'association et la SCIC, et donc la possibilité soit de réunir les deux structures en une, ou de bien différencier deux projets à associer à chacune des structures. L'enjeu était de pouvoir faciliter le dialogue avec nos partenaires, de clarifier le fonctionnement de l'équipe, à cheval sur les 2 structures, les constructions budgétaires.

A l'issue du DLA, réalisé par Finacoop, il a été acté par le conseil coopératif de la SCIC et le conseil d'administration de l'association, qu'il fallait réunir les deux entités en UNE seule structure juridique, au sein de la SCIC.

Ce processus a été engagé début 2021 et sera finalisé début 2022, avec une transformation de l'association en coopérative, puis la fusion des deux coopératives au sein de la SCIC.



Certains appels à projets ou subventions ne seront plus ouvertes à la SCIC mais les partenaires financiers de l'association qui ont été informés de ce processus, nous ont assuré du suivi de leur financement.

3.3. Vie coopérative de la SCIC

Le démarrage de la gestion de la Grande Halle, puis la pandémie de COVID ont éloigné l'équipe salariée et la présidente de l'animation de la vie coopérative. Mais nous avons collectivement réinvesti la mobilisation de la communauté, source de vitalité, d'idées, de soutien, d'envie et de motivation. Avec le rapprochement SCIC/association, nous mobilisons conjointement sociétaires et bénévoles et avons également ouvert les temps de partage aux usagers réguliers de la Grande Halle pour qu'ils se saisissent du lieu et des possibilités d'y agir.

De septembre 2020 à août 2021, 50 animations ont été proposées à la communauté, dont :

- 14 ateliers jardinage proposés par Julia et Margot dans le cadre d'un accompagnement de projet.
- 9 sorties de résidences et spectacles pour se cultiver, se rencontrer, se détendre
- 4 café-rencontres avec les artistes et artisans en résidence pour se rencontrer et découvrir leurs univers et métiers
- la reprise des Wipéros mensuels.

L'enthousiasme d'être dans l'action, mais aussi de partager des temps conviviaux nous a poussé à continuer ces actions, pour passer des retrouvailles à une implication pour ceux qui le souhaitent à la programmation des activités au sein du lieu et de ces extérieurs. Ce sera un de nos fils conducteurs en 2022, et à titre d'exemple, de septembre 2021 à décembre 2021, 70 animations ont déjà été proposées.

3.4. Agrément ESUS

Nous avons reçu notre agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) le 30 juillet 2021, pour 5 ans, après avoir démontré dans un dossier auprès de l'Etat la preuve de l'utilité de nos actions pour les personnes et le territoire.

Cela s'est notamment traduit par :

- une mise à jour de nos statuts (intégration des principes de l'ESS de la loi du 31 juillet 2014 par exemple)
- un travail d'identification et de valorisation de la dimension "intérêt général" de nos activités via : la mise en place d'une comptabilité analytique orientée "projets" ; une amélioration du suivi de nos activités par des démarches d'évaluation d'impact social et territorial ; une affirmation de notre stratégie territoriale comme "lieu-ressources"

- une accélération de nos activités et de nos projets identifiés comme particulièrement utiles au territoire et à la société, notamment pour les labels “Fabrique de Territoire”, “Fabrique Numérique de Territoire” et le programme “Territoires PArtagés 100% inclusion” (au travers du développement et l’accroissement de l’activité du medialab, des événements et ateliers territoires partagés, le compagnonnage aux porteurs de projets tiers-lieux, etc).

L’agrément ESUS nous apporte une notoriété et un gage de confiance pour nos partenaires et financeurs de l’ESS et de l’inclusion dans les objectifs d’utilité sociale que nous poursuivons. Cela pourra aussi nous permettre certaines réductions d’impôts et la mobilisation de l’épargne salariale solidaire.

4. Les perspectives pour 2022

La crise liée au COVID reste entière: les moindres évolutions du cadre sanitaire imposé aux acteurs économiques et culturels ont un impact direct sur notre capacité à accueillir du public, des événements et des réunions de travail au sein de la Grande Halle. Et cela va continuer de nous impacter en 2022, à la fois par l’accumulation des dettes, et par une activité événementielle en dents de scie.

Nos acquis et nos réussites sont bien présents, comme décrits ci-dessus, mais ne sont pas reflétés par notre bilan financier et il y a urgence à recapitaliser la société.

Le principal chantier à démarrer est donc d’ouvrir le sociétariat de la SCIC à de nouveaux entrants, qu’ils soient citoyens, personnes morales (entreprises, associations), partenaires financiers ou collectivités territoriales. Une grande diversité nous permettra de multiplier les réseaux de soutien, les projets et les thématiques et de nous ancrer encore plus dans le territoire. Cela va certainement nous amener à devoir activer les collèges de la SCIC, organisés par typologie de sociétaires.

Le 2e chantier est d’assumer et d’affirmer notre projet et sa complexité, comme un laboratoire au service des transitions territoriales et du bien-vivre ensemble. Il s’agit donc à la fois de renforcer nos compétences clés (créer la mixité et l’hybridation, faire du lien, réenchanter, renforcer le pouvoir d’agir, exploiter un lieu-ressource, créer l’agilité), et nos fonctions communication, commercial et marketing. Il s’agit également de structurer nos processus événementiels et de projets, pour pouvoir organiser de “gros” projets, à la dimension du lieu.

Plusieurs pistes, complémentaires à toutes les actions déjà engagées, sont déjà dessinées pour renforcer ces points:

- structurer la mesure d’impact social et territorial du Wip



- renforcer l'usage des espaces extérieurs, notamment dans une démarche de coopération et de co-construction avec les usagers, bénévoles, sociétaires du Wip
- développer le compagnonnage de projets
- développer notre catalogue de prestations de services.
- consolider notre rôle de catalyseur entre tous les projets, et toutes les typologies de publics, pour créer encore plus de rencontres, de mixité, d'expériences communes.

5. La cartographie du Wip

L'équipe salariée, les bénévoles, les sociétaires, les usagers et clients réguliers du Wip représentent une centaine de personnes qui peuvent interagir au quotidien.

en 2020/2021, de nombreux partenaires ont également permis de croiser des réseaux, de tisser des relations, de financer des actions, multipliant l'impact territorial, social, culturel et économique des projets menés avec le Wip en les rendant plus transversaux, plus hybrides, plus mixtes, plus ouverts. Il est difficile pour nous de les mettre dans des cases, car ils peuvent être tout à la fois des financeurs, des accompagnateurs de projets, des soutiens, des partageurs d'idées, des prestataires qui expérimentent avec nous, des bénéficiaires de nos actions qui nous challengent et nous stimulent... Ils peuvent être très présents une année, en pointillé celle d'après, et au taquet la suivante... Alors on tente une liste de ceux avec lesquels nous avons eu le plus d'interactions en 2020/21, pour donner une vision large (mais non exhaustive) de toutes les interactions qui s'organisent autour du Wip:

La région Normandie, la communauté urbaine de Caen la mer, la ville de Colombelles, le Département du Calvados

Normandie Aménagement

La DRAC Normandie, DREETS Normandie, La préfecture du Calvados, La préfecture de Normandie, la banque des territoires

l'ADEME, l'ANCT

France Tiers-Lieux et les ami.e.s Tiers-Lieux partout en France, notamment la Myne, et en Normandie avec le Dôme, le Café des Images, les copeaux numériques, le Tiers-Lieux Rive Droite

la Fondation de France

Cap Sport, l'E2C, l'Association des Amis de Jean Bosco, la Cravate Solidaire, le réseau GRAIN

Legallais, le Syvedac, Inolya, le Plateau Circulaire

SCIC le Wip & Co, SAS à capital variable, SIRET: 838 915 437 00027
rue des ateliers, 14460 Colombelles, www.le-wip.com



Le Spot, la Micro-Folie de Colombelles

Finacoop, France Active Normandie, l'AD Normandie, l'OPCO EP

l'ADRESS, Normandie Equitable

les compagnies et les artistes accueilli.e.s au Wip, le Ballon Vert, la boîte à Soudure, la Compagnie Macédoine, Oblique/s, le collectif ETC, station B

Manoeuvre, Sarah Guillain - Encore Bravo, Anaïs Blanc Gonnet - collectif Treize la Renaissance, Colombelles Inter-Entreprises, ATIPIC et le potager d'Annie